



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois

le 19 décembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 13 décembre 2023

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Agnès ROLIN, - MM Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Adjoint(e)s

Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI - MM Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Claude BOSSAND, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Jean-Baptiste PERIN, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Madame Laurence BENZA-RAIEVSKI (pouvoir à Madame Marie-France CARRE), Madame Caroline HALLE (pouvoir à Madame Véronique BRULEBOIS-VIOTTO), Madame Virginie SONJON (pouvoir à Monsieur Gilles FARRUGIA), Monsieur Xavier VIGNON (pouvoir à Monsieur Roger BOIS) Monsieur Alain MAFFET (pouvoir à Madame Nadine HEILLIETTE), Monsieur Stéphane MOUNIER (pouvoir à Monsieur Daniel LIEFFEN).

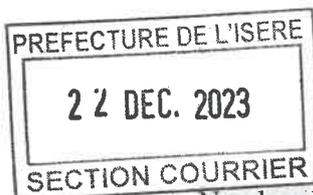
Absente excusée : Madame Catherine FAVAND.

Madame Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Jean-François CLAPPAZ informe le Conseil municipal que dans le cadre du comité de fiabilité des comptes publics locaux, des dispositifs alternatifs à la certification des comptes ont été envisagés dans l'hypothèse où toutes les collectivités locales ne seraient pas concernées par la certification légale des comptes à l'issue de l'expérimentation en cours (article 110 de la loi NOTRe).

La synthèse de la qualité des comptes par le comptable public ou le conseiller aux décideurs locaux (CDL) est l'un des dispositifs alternatifs retenus à titre expérimental.

Cette synthèse fait l'objet d'un rapport écrit par le CDL portant exclusivement sur la qualité des comptes de l'exercice clos de la collectivité. Elle comporte une appréciation synthétique du niveau de qualité atteint et des progrès restant à réaliser.



N° 06

Nombre de conseillers
en exercice : 29
présents : 22
votants : 28
nombre de voix pour : 28
nombre de voix contre : 00
abstention : 00
NPPV : 00

OBJET :

**Procédure de présentation
de la synthèse
de la qualité des comptes
par le conseiller
aux décideurs locaux**

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : 22 DEC. 2023

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le :



La Direction Départementale des Finances Publiques a sollicité quelques collectivités locales en Isère, dont Montbonnot-Saint-Martin, pour participer à cette expérimentation.

La Direction Générale des Finances Publiques demande que la présentation de cette synthèse ait lieu soit devant l'assemblée délibérante, soit devant la commission des finances, au moment de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion, qu'elle viendra éclairer.

Aucune disposition du Code Général des Collectivités Territoriales ni du règlement intérieur de notre Conseil Municipal ne prévoit actuellement qu'un tiers non membre de l'assemblée puisse intervenir lors des débats. Toutefois, une telle intervention est envisageable et requiert le vote de cette délibération pour l'organiser.

. La séance du conseil municipal sera suspendue au moment de l'intervention du CDL

. Le CDL présentera un rapport écrit au Maire avant la réunion du Conseil municipal, rapport qui sera transmis à l'ensemble des élus avec la convocation à la séance du Conseil Municipal.

. A l'issue de la présentation du CDL, un débat pourra se dérouler sur le contenu de la présentation mais sans la participation du CDL qui quittera la salle

. Au terme de cette présentation, la séance du Conseil Municipal pourra reprendre

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :

- D'autoriser la présence du Conseiller aux Décideurs Locaux lors de la séance du Conseil municipal pour venir présenter la synthèse de la qualité des comptes de la Commune de Montbonnot-Saint-Martin.



La secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU

Mathieu

Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET

[Signature]